

était néanmoins si fortement imbu de l'importance de l'unité d'action des trois gouvernements que M. de Bourboulon serait chargé de poursuivre la même voie, en traitant cette question, que les représentants de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

M. Drouyn de Lhuys ayant été remplacé le 8 mai 1855 au Ministère des Affaires étrangères par le comte Colonna WALEWSKI, une nouvelle démarche fut faite par Lord Cowley pour demander confirmation de l'arrangement précédent.

Cependant, à Chang-Hai, la douane avait été ouverte dans un local au milieu des concessions étrangères. Le tao-t'ai Wou demanda non seulement qu'on lui versât les droits perçus, mais encore manifesta l'intention de s'établir dans le local étranger. Il fut obligé de renoncer à son projet devant l'opposition qu'il rencontra, fondée sur cette raison : « Qu'attendu l'insuffisance de ses forces militaires pour se protéger lui-même contre les insurgés, la colonie deviendrait par le fait de sa présence, le théâtre de sanglants conflits dans lesquels les jours et les propriétés des étrangers seraient infailliblement exposés. » Le tao t'ai n'eut pas plus de succès quand il proposa d'établir une douane flottante à bord de l'*Antilope*, navire européen qu'il avait acheté pour augmenter sa flottille : on lui opposa les mêmes objections et les mêmes arguments. Un tel état de choses ne pouvait durer ; aussi conclut-on un arrangement par lequel un bureau temporaire des douanes serait ouvert le 13 février 1854, sous la présidence du tao t'ai de Chang Hai. Il fallait néanmoins arriver à un *modus vivendi*, et les conversations des consuls avec le fonctionnaire chinois conduisirent à la solution suivante.

L'unique moyen de sortir des difficultés dont la question entière était entourée sous l'empire des traités devait être cherché dans la combinaison d'un *élément étranger* de *probité* et de *vigilance* avec l'autorité chinoise. Il serait nécessaire d'adjoindre à l'agent chinois qui serait chargé des douanes un inspecteur des douanes étranger, délégué des trois consuls, qui serait logé à la douane et devrait contre-